

# Plan Local d'Urbanisme

## Commune d'ASPRES SUR BUËCH Hautes-Alpes

### Modification n°3 du PLU Modifications réglementaires Evolutions d'emplacements réservés

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement
4. Règlement
5. Documents graphiques
6. Annexes

62. Emplacements réservés
64. Risques

PLU approuvé par délibération du conseil municipal du : 22 Décembre 2006
Modification Simplifiée n°1 du PLU : le 3 Février 2011 Modification n°1 du PLU : le 22 Juin 2011 Modification n°2 du PLU : le 22 Juin 2011
<b>MODIFICATION N°3 DU PLU</b>
Approuvée par délibération du conseil municipal du : 28 Avril 2014
<b>Le Maire</b>



François ESTRANGIN

Urbanistes

Micropolis – Bâtiment La Bérardie – 05000 GAP

EURECAT  
Karine CAZETTES



## **Avertissement**

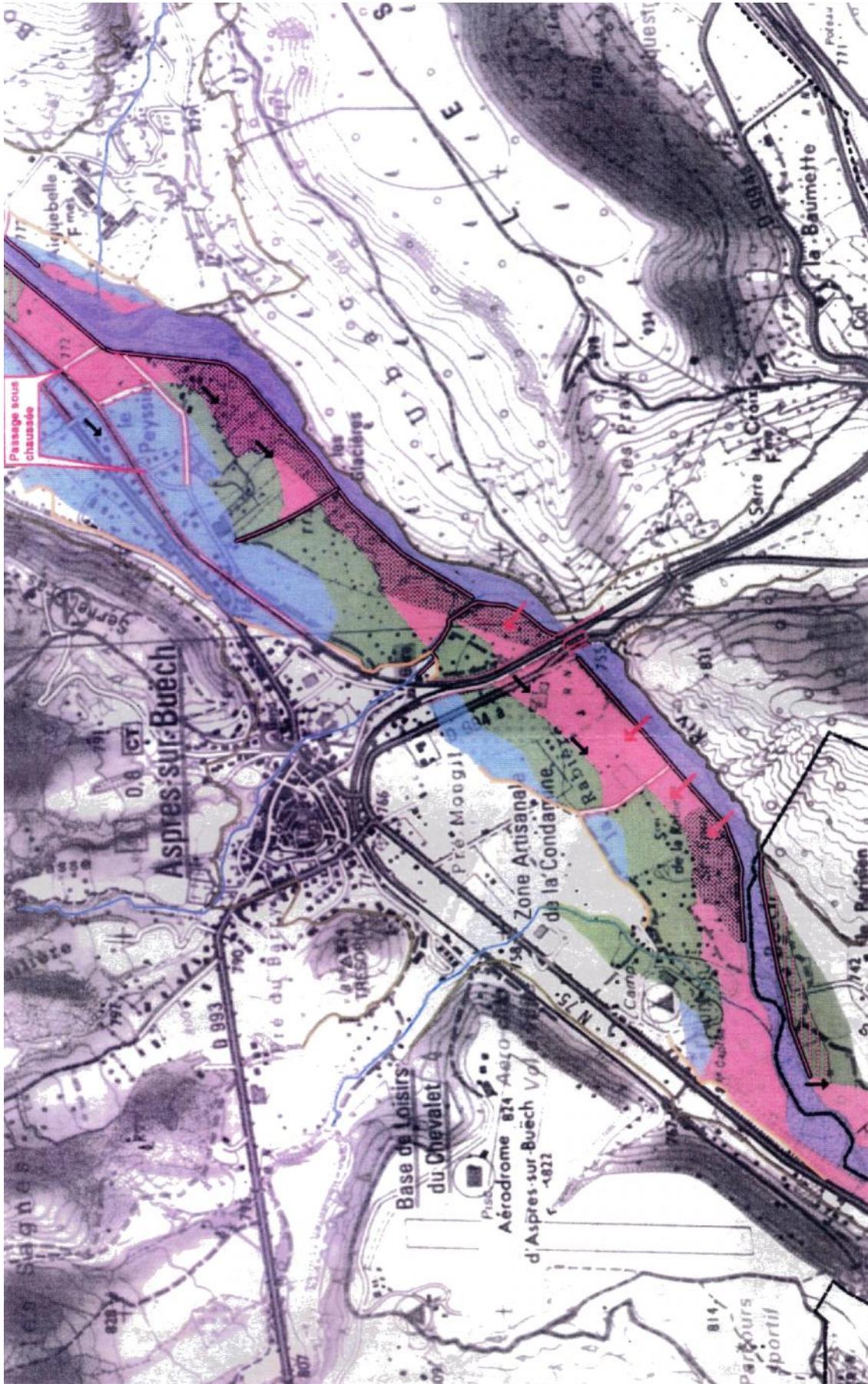
---

Par arrêté en date du 8 Juillet 2010, Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes a prescrit un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sur le territoire de la Commune d'Aspres sur Buëch. Les études sont bien avancées mais le document n'a pas encore fait l'objet d'une enquête administrative ni d'une enquête publique.

Cependant le résultat provisoire de ces études, correspondant aux éléments les plus récents de connaissance des risques, est utilisé par les services pour l'application des droits des sols et la délivrance des différentes autorisations.

Dans le Chapitre Risques du Titre I du règlement, est précisé qu'en l'attente de l'approbation du PPRN, les pétitionnaires sont invités à demander un certificat d'urbanisme (CUb) pour connaître la situation de leur terrain vis-à-vis des risques.

A noter qu'à titre informatif, le plan provisoire du PPRN est disponible en Mairie.



1 07 05 - Décembre 2003  
 SCHEMATA DE RISQUE D'INONDATION  
 (RISQUE D'INONDATION)

Fond de plan : **3**  
 IGN  
 0 100 200 m

**ALEAS INONDATION - Communes d'Aspres-sur-Buëch**

**ÉLÉMENTS STRUCTURANT DES VALLÉES**

- Pod de ventant
- Talus de terrasse anciennes (en remblai et/ou en argile)
- Cône de déjection des pentes au affluents

**ÉLÉMENTS STRUCTURANT INCIDENTS**

- Digue
- Réhabilitation antirégressives (voir ferme, route, canal)
- Situations possibles ponts lars
- Parti

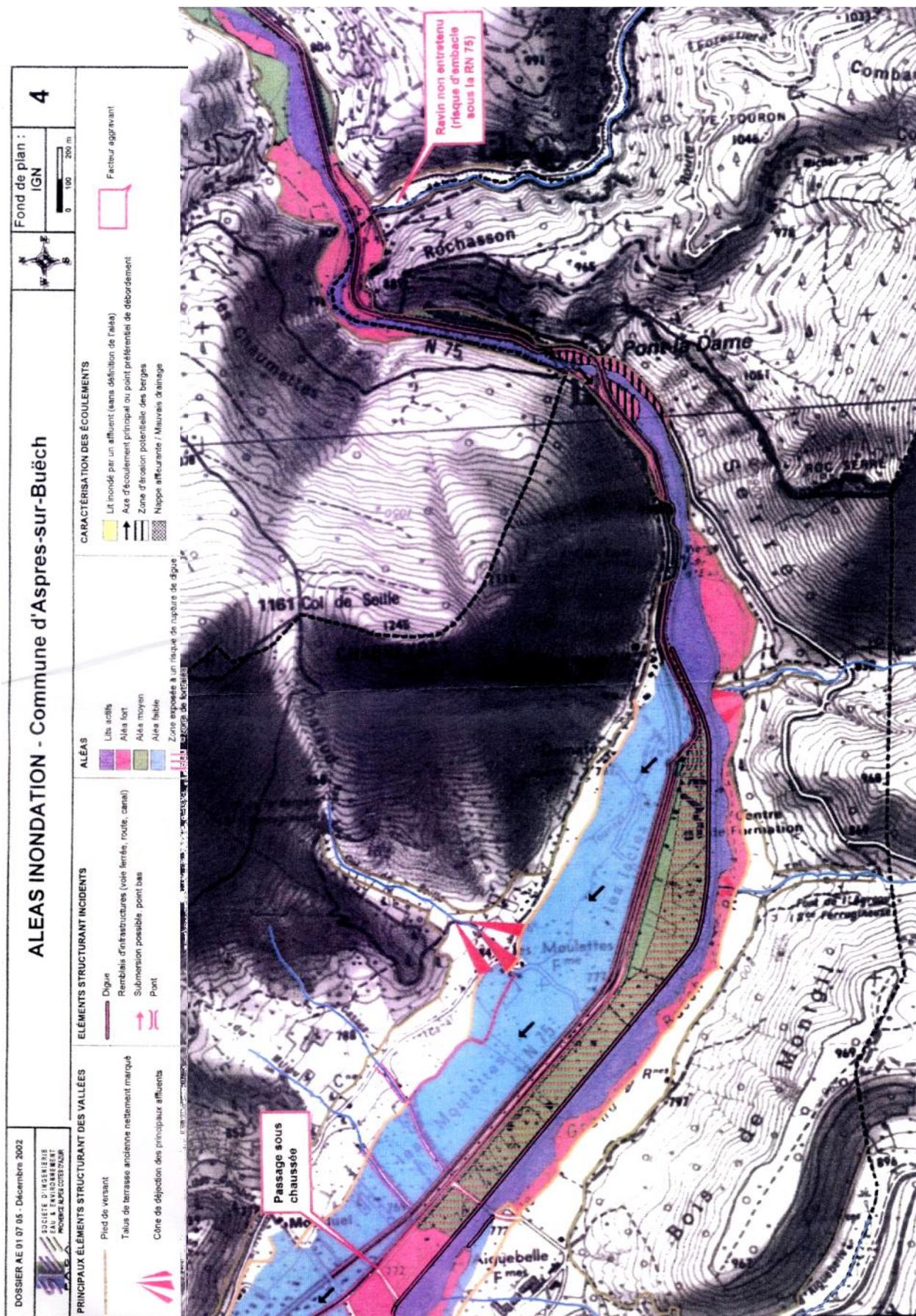
**ALÉAS**

- Aléa 1/100
- Aléa 1/1000
- Aléa 1/10000
- Zone exposée à un risque de rupture de digue
- Zone de 100 ans

**CARACTÉRISATION DES ÉCOUEMENTS**

- Limite de par un affluent (sans création de tétra)
- Axe d'écoulement principal ou point préférentiel de débordement
- Zone d'inondation possible des berges
- Mappe d'influence - Mosaïque de zones

**Facteur aggravant**



# CARTE DE LOCALISATION DES PHENOMENES NATURELS

## sur la commune de ASPRES SUR BUECH

**Avertissement :**

Sur ce plan sont reportés les phénomènes naturels dont les services de l'Office National des Forêts ont pu avoir connaissance.

Ce document est réalisé à partir des archives du service de Restauration des Terrains en Montagne de l'Office National des Forêts, des informations locales recueillies par les agents de ce service et d'éventuelles reconnaissances visuelles du terrain.

L'information apportée par la carte ainsi établie est limitée, notamment en ce qui concerne sa précision et son exhaustivité, par les moyens d'investigation et les sources de renseignements utilisés.

Par ailleurs, les notions de fréquence et d'intensité des phénomènes n'y sont pas abordées.

L'utilisation de ce document ne dispense ni de la consultation des autres documents informatifs éventuels concernant la commune: cartes géologiques, cartes ZERMOS ( zones exposées aux risques liés aux mouvements du sol ), CLPA (carte de localisation probable des avalanches ), Atlas départemental des risques, cartes d'aléas, PZE ( plan des zones exposées ), etc....., ni de mise en oeuvre d'études complémentaires relatives aux risques naturels, proportionnées aux enjeux actuels ou à venir.

Les références des documents informatifs, concernant les phénomènes naturels intéressant la commune, connus du service de Restauration des Terrains en Montagne sont précisées par ailleurs dans le cadre du porter à connaissance concourant à l'élaboration du P.L.U.

**Légende:**

Limite du territoire communal

### PHENOMENES NATURELS



Avalanches



Torrents



Débordements torrentiels



Inondation



Glissements



Ravinements



Marécages-Zones mouilleuses



Chutes de pierres

Office National des Forêts



**RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE**  
Service Départemental des Hautes-Alpes  
5, rue des silos - BP 96 - 05003 GAP Cedex

REF

Echelle

1/25 000

Etablie le

21/01/03

Modifiée le

